

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



MINISTÈRE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES, CHARGE DU BUDGET

**RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DU
FONDS NATIONAL DES REVENUS DES
HYDROCARBURES (FNRH)**

Année 2024

I. Introduction

Les ressources en hydrocarbures constituent un levier stratégique pour le développement économique durable de la Mauritanie. Conscient de l'importance de cette richesse nationale, l'État mauritanien s'est engagé à assurer une gestion rigoureuse, transparente et équitable de ces ressources, en conformité avec les principes de bonne gouvernance et dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

C'est dans cette perspective qu'a été mis en place le Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH), conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2006-008 du 4 avril 2006. Ce fonds vise à centraliser l'ensemble des revenus publics issus de l'exploitation des hydrocarbures, à stabiliser la politique budgétaire et à constituer une épargne pour les générations futures. Les retraits sur le fonds sont encadrés par la loi de finances, en tenant compte du déficit budgétaire et du financement des dépenses prioritaires, notamment celles liées à la lutte contre la pauvreté.

La gestion du FNRH est confiée à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), tandis que son compte est domicilié à la Banque de France (BdF). Les avoirs non utilisés du fonds sont investis sur les marchés financiers internationaux, dans le respect des meilleures pratiques en matière de gestion prudente et performante des ressources publiques.

Le présent rapport est élaboré conformément à l'article 10 de la loi n° 2008-020 relative à la transparence dans les industries extractives. Il présente, pour l'exercice budgétaire 2024, l'ensemble des opérations de gestion effectuées sur le compte du FNRH, y compris les encaissements, les décaissements ainsi que les performances des placements financiers réalisés.

En 2024, l'économie nationale a poursuivi sa dynamique de résilience dans un contexte international toujours marqué par l'instabilité, notamment les effets persistants des tensions géopolitiques mondiales. Selon les estimations issues de la loi de finances, la croissance économique en 2024 est de 4,6%

en baisse par rapport à 6,5% en 2023. Ce ralentissement est principalement dû à une contraction des activités extractives.

Les encaissements du compte FNRH, ont enregistré au titre de l'exercice 2024 un montant de **18 595 968,64USD** soit une diminution de 13% par rapport à l'année 2023. A ce montant s'ajoute un montant de régularisation d'une écriture corrigée le 02 août 2024 avec un montant de **5 617USD**.

D'autre part, malgré la baisse modérée des taux d'intérêts, et vu l'augmentation du montant global placé au cours de l'exercice 2024, les revenus tirés des placements des avoirs du fonds ont connu une forte augmentation de l'ordre de **10 651 073,88 USD** soit une augmentation de 40% en comparaison avec l'année 2023.

En plus aucun retrait n'a été effectué sur le compte au titre de l'exercice 2024.

En résumé, le solde du FNRH a connu une augmentation de **18,610 Millions USD**, en passant de **192,376 Millions USD** à **210,978Millions USD** soit une évolution de 9,7% par rapport à l'exercice 2023.

II. Encaissements réalisés sur le FNRH

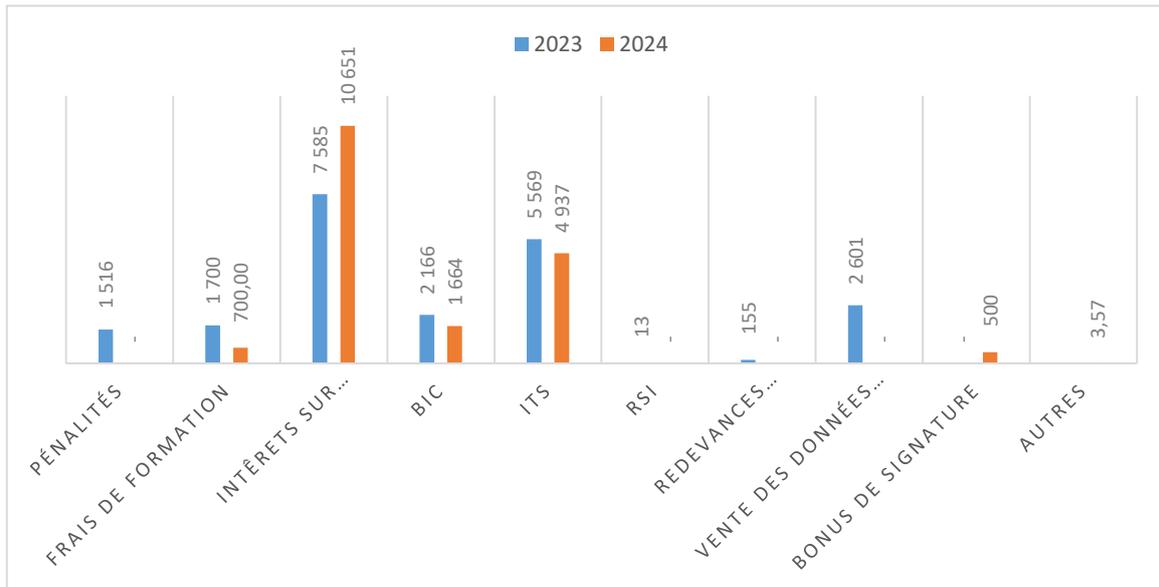
Au titre de l'exercice 2024, les encaissements sur le compte FNRH ont été de **18 595 968,64 USD**. Ces encaissements correspondent aux redevances, impôts et taxes versés par les sociétés pétrolières, aux appuis à la formation et à la promotion du secteur des hydrocarbures ainsi qu'aux intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales.

L'analyse des recettes montre une diminution considérable des recettes pétrolières hors fiscales, en effet aucun montant n'a été versé au titre des pénalités ni aux ventes des données sismiques, l'appui à la formation a également **diminué** d'environ (-58%).

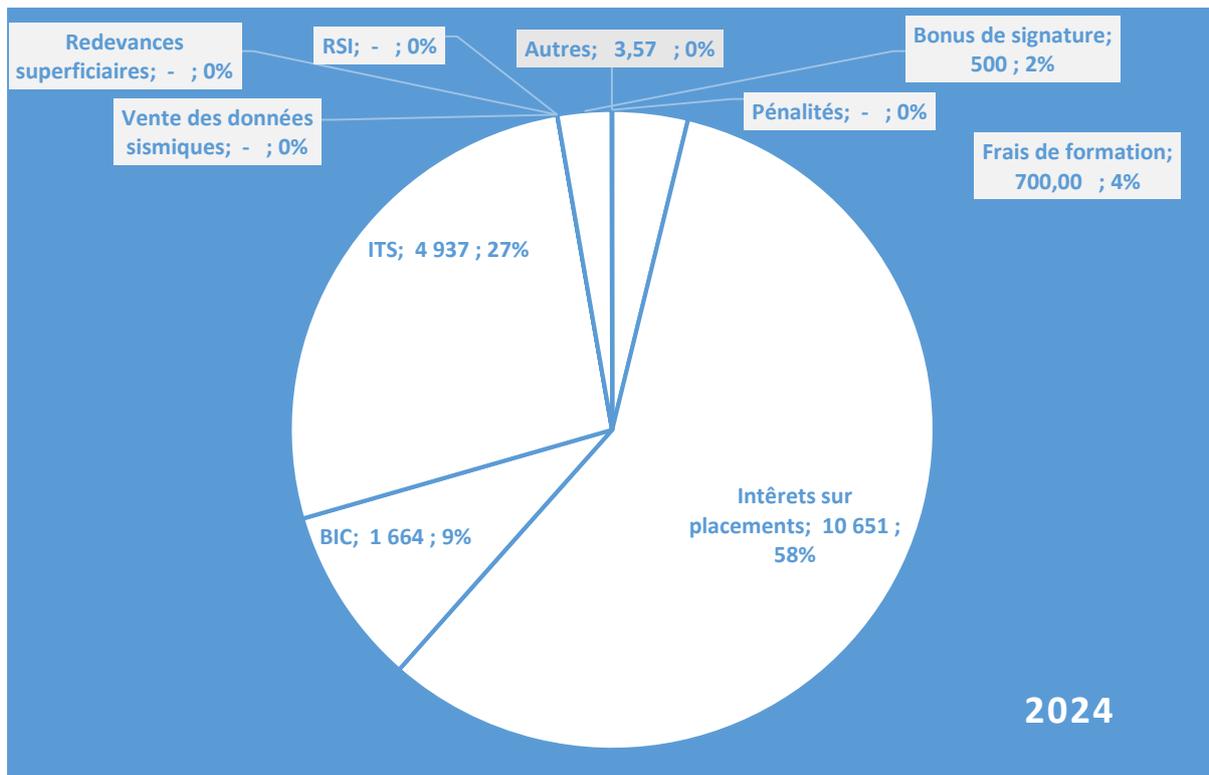
Les intérêts de placements ont enregistré, contrairement aux autres recettes non fiscales une valeur de 10 651 073,88 USD soit une augmentation de 40% par rapport à l'exercice 2023.

Les recettes fiscales (BIC, ITS, RSI) et redevances ont, à leur tour, connus une diminution de 16% enregistrant un montant total de 6 741 321,07 USD ;

Encaissements réalisés en 2024 par nature (en milliers USD)



Répartition des encaissements réalisés en 2024 par nature



1. Redevances, Impôts et Taxes

Les redevances superficielles, les impôts et les Taxes (BIC, ITS et RSI) versées par les sociétés pétrolières opérantes sur le territoire national, se sont situées – à hauteur de **6 741 321,07 USD**.

Par rapport à l'année 2023, les recettes issues du secteur pétrolier ont enregistré **une baisse de 16%**, soit un montant de **1,301 Millions USD**.

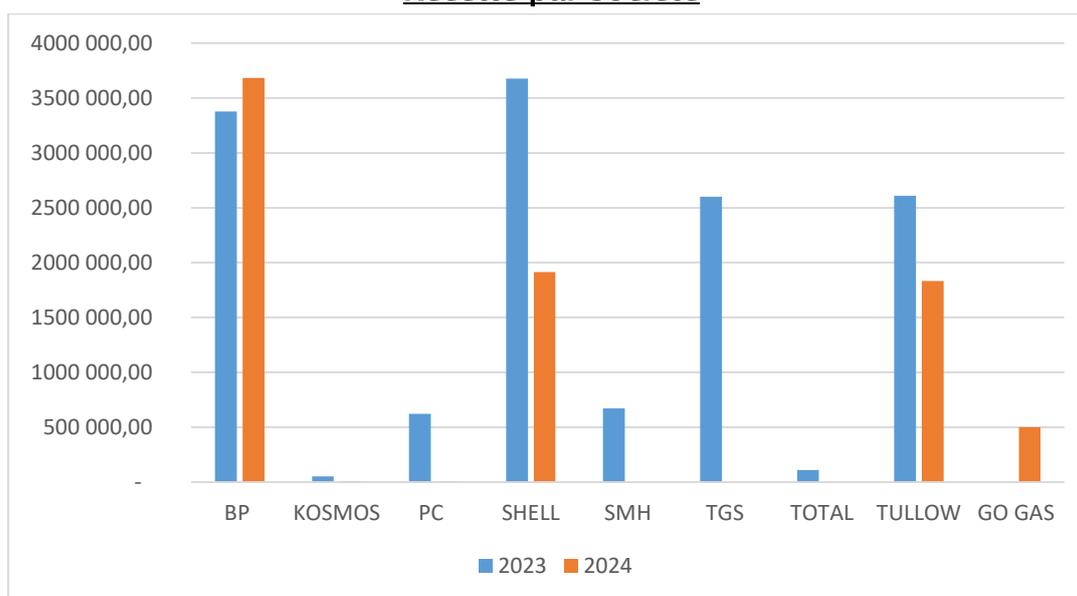
2. Appuis à la formation

Le secteur des hydrocarbures, a bénéficié d'un montant **700 000,00 USD** au titre d'appuis à la formation et de la promotion du secteur. Comparés à l'année 2023, les frais de formation ont enregistré une diminution d'un montant de **1 millions USD**, soit **une régression de 59%**.

3. Pénalités

Contrairement à l'année 2023 aucune pénalité n'a été infligée aux opérateurs pétroliers.

Encaissements réalisés en 2024 par entité versante (en USD) Recette par société

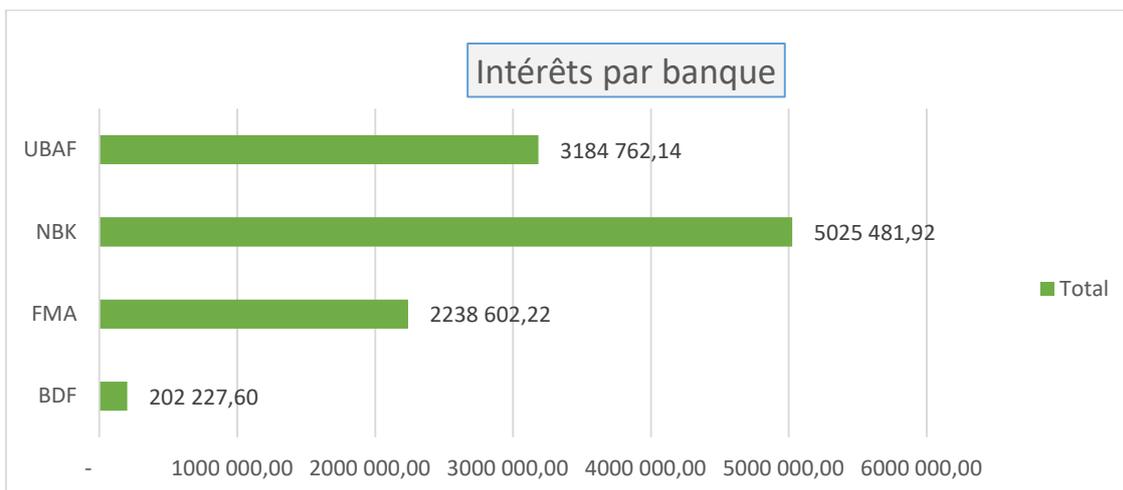


4. Intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds

Les avoirs du FNRH sont placés sous forme de dépôts à terme conformément à la politique de placement en vigueur pour les réserves extérieures de la BCM. Les revenus tirés des placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales, au cours de l'année 2024, ont atteint un montant de 10 651 073,88 USD soit une augmentation de 40% par rapport à l'année 2023.

Cela s'explique par l'augmentation des montants placés et la stabilité du taux d'intérêt sur les marchés financiers.

Revenus issus des placements des avoirs du FNRH (USD)



III. Décaissements exécutés sur le FNRH

Aucun retrait n'a été effectué sur le FNRH au titre de l'exercice 2024.

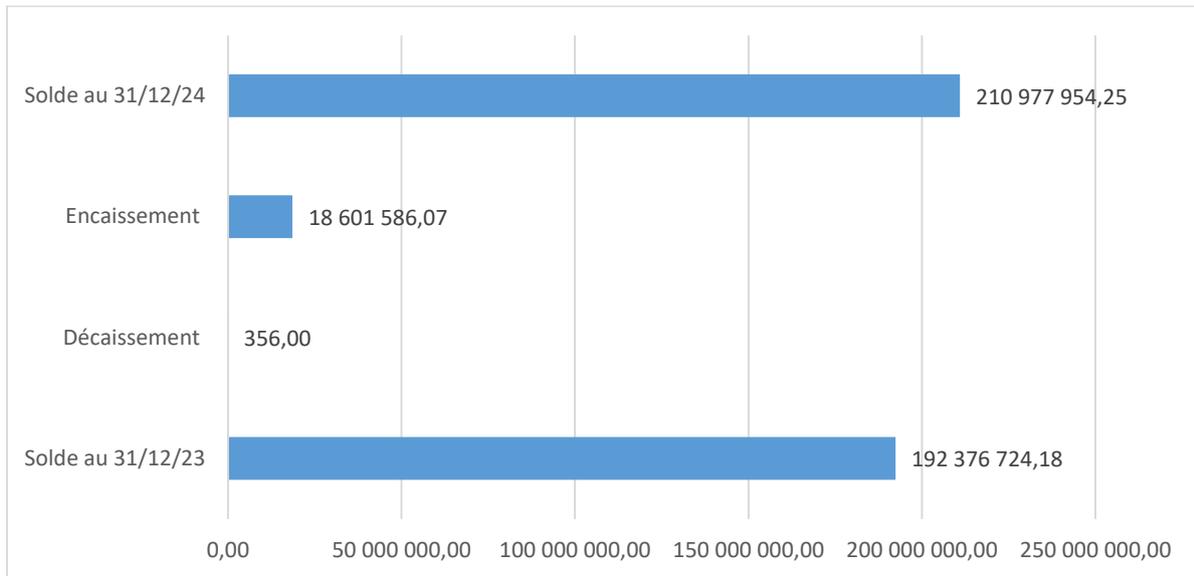
Toutefois, le compte du FNRH a été **débité** à hauteur de **356 USD** dont :

- **356 USD** relatif aux frais de gestion du compte retenus par la Banque de France ;

IV. Évolution du solde du compte FNRH :

En tenant compte des encaissements et des décaissements effectués au cours de l'année 2024, le relevé BCM du compte FNRH présente au 31/12/2024 un solde créditeur de : **210 977 954,25 USD.**

Solde du FNRH au 31/12/2024



Le solde du compte a enregistré une augmentation d'un montant de **18,6 Millions USD**, soit 9,67 % du solde constaté au 31 décembre 2023.

Évolution du solde du FNRH en 2024

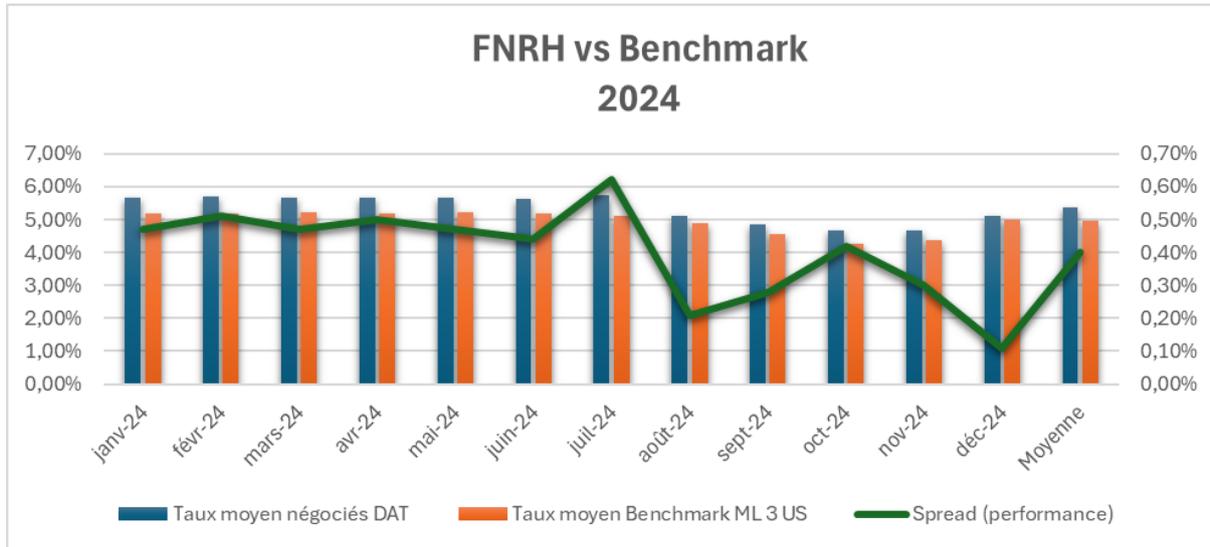
Evolution du solde FNRH en 2024	
Période	Solde
déc-23	192 382 341,61
janv-24	195 902 627,69
févr-24	197 648 544,64
mars-24	200 158 565,33
avr-24	200 884 981,64
mai-24	201 483 453,09
juin-24	203 336 587,22
juil-24	205 205 840,71
août-24	206 237 791,26
sept-24	208 599 132,02
oct-24	208 973 126,49
nov-24	209 018 696,54
déc-24	210 977 954,25



V. Performance de gestion du Fonds par rapport au BENCHMARK

1. le benchmark choisi pour mesurer la performance du **FNRH** est le **Merrill Lynch 3 mois USD** (même Benchmark appliqué au portefeuille Dépôts de la BCM). Au cours l'exercice 2024, la performance du FNRH était positive comparée au Benchmark ML 3 mois USD (voir graphique ci-dessous) avec une moyenne annuelle 0.40%.

Période	Taux moyen négociés DAT	Taux moyen Benchmark ML 3 US	Spread (performance)
Janv-24	5,66%	5,19%	0,47%
Févr-24	5,71%	5,20%	0,51%
Mars-24	5,68%	5,21%	0,47%
Avr-24	5,68%	5,18%	0,50%
Mai-24	5,68%	5,21%	0,47%
Juin-24	5,63%	5,20%	0,44%
Juil-24	5,74%	5,12%	0,62%
Août-24	5,11%	4,89%	0,21%
Sept-24	4,85%	4,57%	0,28%
Oct-24	4,68%	4,25%	0,42%
Nov-24	4,68%	4,38%	0,30%
Déc-24	5,10%	4,99%	0,11%
Moyenne	5,35%	4,95%	0,40%



VI. Conclusion

Au titre de l'année 2024, la gestion du compte FNRH a montré une nette amélioration du solde de 9.7%, en plus aucun retrait n'a été enregistré, ainsi les encaissements sur le compte FNRH ont été de **18,595 Millions USD**, dont **10,65 Millions** d'intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds.

Les frais de gestion de tenue du compte enregistrés en 2024, ont été de **356,00 USD** correspondant aux frais retenus par la BDF, ainsi le solde du FNRH au 31/12/2021 est de **210,977 Millions USD**.